

FORTIFICATION ET FORMES DE L'HABITAT: DEUX EXEMPLES DE LA REGION DE SAFI (MAROC)

Yassir BENHIMA¹

Le passé du monde rural demeure un des grands domaines que doit défricher l'archéologie marocaine dans les décennies à venir. Le manque cruel des sources écrites sur le sujet, notamment à l'époque médiévale, fait de l'archéologie un outil incontournable pour pallier ce vide documentaire ou en compléter les lambeaux. L'état presque embryonnaire de la recherche archéologique sur les phénomènes de l'habitat rural au Maroc rend toute étude sur les formes de groupement ou de dispersion périlleuse et très précoce. La présente contribution se veut donc comme une réflexion qui vise à émettre certaines hypothèses de travail sur ce sujet en prenant à titre d'exemple deux cas de la région de Safi.

Située sur la côte atlantique du Maroc (*Fig. 1*), la région de Safi constitue une partie des vastes plaines atlantiques qui s'étendent depuis le nord du pays. L'histoire médiévale de la région est marquée par deux faits historiques majeurs: sur une longue durée, le peuplement local d'origine berbère a subi de profonds changements avec l'implantation progressive de groupes tribaux arabes à partir de la fin du 12^{ème} siècle. L'aspect événementiel de l'occupation portugaise (1508-1541) ne met nullement en cause son impact considérable sur l'histoire de la région, sur l'évolution de son peuplement et l'organisation de son territoire. Malgré ses effets catastrophiques sur la région², cette courte occupation nous a légué une documentation historique d'une richesse inégalée. Ces deux caractéristiques font de la région un terrain idéal pour l'étude des phénomènes de peuplement médiéval, d'autant plus qu'elle a connu, dès le 11^{ème} siècle, l'apparition d'une série de fortifications rurales d'origine communautaire. Celles-ci pourraient nous éclairer sur le rôle des structures tribales dans l'organisation du territoire et nous aider à comprendre les spécificités de cette société rurale médiévale en tant que productrice de modes de fonctionnement et de gestion relativement différents de ceux produits par le pouvoir étatique. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'étude de ces deux sites.

Le site de Banî Mâguir

L'ancienne montagne des Banî Mâguir, située à 35 km à vol d'oiseau de Safi (*Fig. 2*), occupe l'extrémité sud-ouest des hauteurs d'al-Mwisat qui s'étendent sous forme de crêtes allongées et peu élevées³. Le site for-

1 U.M.R. 5648, Centre Interuniversitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales, Lyon.

2 Les conséquences désastreuses de l'occupation portugaise de Safi et sa région sont multiples: sur le plan démographique, la région fut vidée d'une part de sa population qui est tombée victime des actions militaires ou qui fut déportée par milliers au Portugal. Les principales villes et localités de la région furent également détruites ou désertées. Les séquelles de l'occupation sont bien apparentes aussi au niveau économique.

3 La hauteur ne dépasse à peine ici les 600 m. C'est la forme des crêtes qui a donné à ce petit massif son toponyme, al-Mwîsât, qui désigne "petites lamelles de couteau".



Fig. 1. Carte générale du Maroc médiéval.

tifié étudié occupe le sommet d'une plate forme qui culmine à 521 m, et dont les flancs relativement raides privilégient sa défense sans pouvoir néanmoins l'assurer entièrement.

L'existence de la tribu berbère de Banî Mâguir est attestée déjà au 12^{ème} siècle grâce au rôle prépondérant de certains de ses membres dans le mouvement soufi dans la région, notamment le fondateur du *ribât* de Safi Abû Muhammad Sâlih (m. 1234). Les récits hagiographiques datant de cette époque sont restées muettes sur les structures de l'habitat et l'organisation du peuplement de cette communauté tribale. Il fallait attendre le troisième quart du 14^{ème} siècle, pour qu'Ibn al-Khatîb fasse état de la présence de *sîr* Banî Mâguir (littéralement la muraille des Banî Mâguir) où il fit escale sur sa route de Marrakech à Safi. Le territoire de la tribu (*watan* Banî Mâguir) qu'il traversa "est bien peuplé, riche en habitations (*diyâr*), en arbres et en citernes", constate l'auteur andalou (*Ibn al-Khatîb* 1985, 69).

Mais c'est aux documents portugais du début du 16^{ème} siècle que nous devons les mentions les plus détaillées: ainsi le registre d'impôts des autorités portugaises à Safi comprend le texte du traité contracté en mai 1511 entre le capitaine portugais de Safi et des représentants des Banî Mâguir et qui fixe la quantité de blé ou d'orge que doit payer annuellement chacune des 400 maisons concernées. Et le texte de préciser que les signataires représentaient les quatre endroits (*lugares*) que compte la tribu (*Bouchareb* 1984, 495-496).

Or ces localités ne tarderont pas à être désertées volontairement en 1515 à l'occasion du passage du roi de Fès dans la région de Dukkâla (*S.I.H.M.* 1934, 40-754). Quant à Marmol, il indique, que sur la montagne des Banî Mâguir étaient installés quelques villages de Berbères et un seul château (*Marmol* 1768, t. II, 115). L'auteur précise ailleurs que ladite montagne disposait de "deux petites villes qui ne sont pas fermées et plusieurs autres encore en ces quartiers, dont les unes sont peuplées et les autres non pour avoir été détruites durant les guerres des portugais" (*ibid.*, 110).

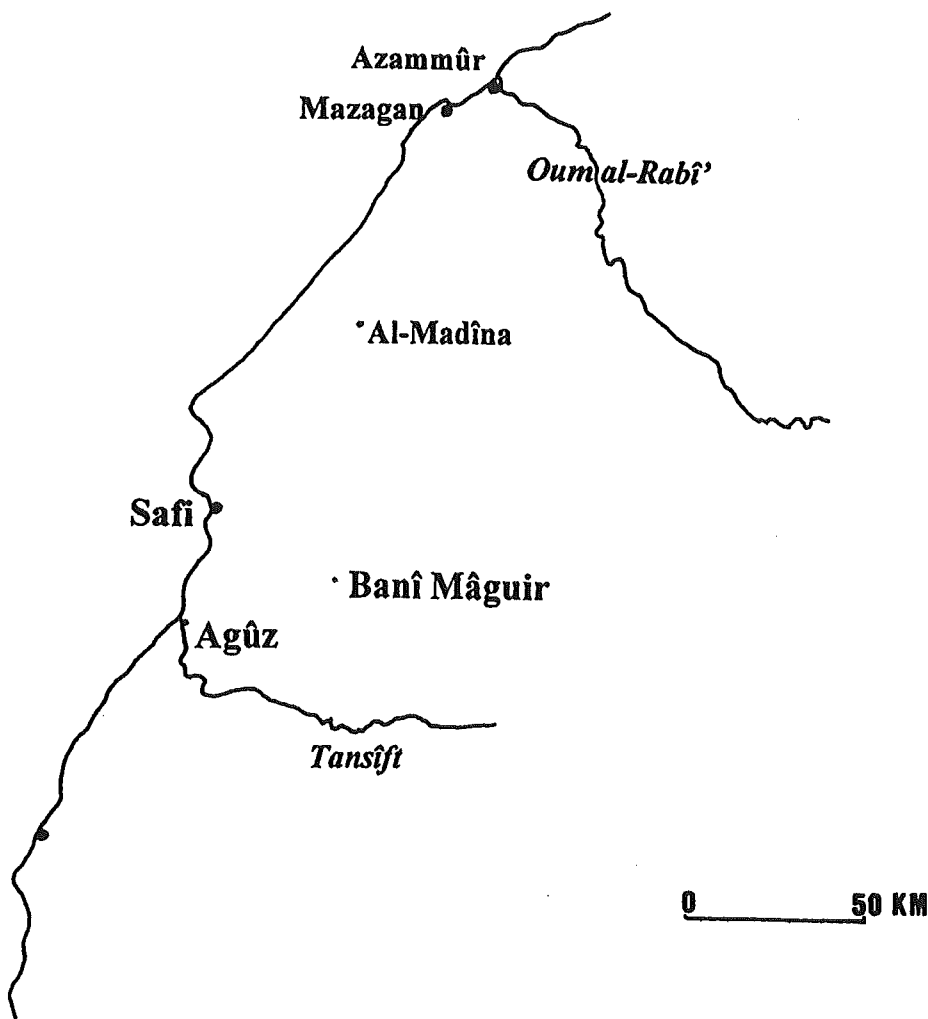


Fig. 2. Carte de la région de Safi à la fin de l'époque médiévale: situation des sites de Banî Mâguir et d'Agûz.

Les différentes citations s'accordent sur l'importance de la production agricole de cette communauté villageoise. Outre les propos d'Ibn al-Khatîb sur l'étendue de son territoire, Léon l'Africain rapporte qu'elle est très productive, en l'occurrence en blé et en huile (*l'Africain 1980, 127*). Mais ce sont surtout ses récoltes céréalières qui attirèrent l'attention des portugais avides de remplir leurs silos afin de satisfaire la demande de la métropole. Leurs agissements pour s'accaparer les quantités de céréales abandonnées après le départ des habitants de la tribu prouvent l'importance de ces récoltes dans une telle conjoncture historique⁴.

Le site fortifié de Banî Mâguir dessine un quadrilatère presque carré, cantonné de quatre tours (*Fig. 3*). Cette enceinte, quasiment vide, est occupée sur son côté nord-est par un enclos délimité par un mur en pierre sèche (A). Seul un petit bâtiment rectangulaire (B) (8,58 x 3,10 m) se trouve à l'intérieur de cet espace à côté de quelques rares silos. L'accès à ce réduit intérieur se fait par deux portes dont une qui conserve le trou où logeait le tourillon d'un vantail en bois. Au sud du réduit, les vestiges d'un petit local carré (C) (6 x 6,5 m) dont les murs en pierre, totalement en éboulis, suggèrent l'existence d'une tour isolée, ce qui est également confirmé par la tradition orale.

L'enceinte principale est construite en *tâbiya* sur un solin de pierre. D'une bonne qualité, ce mélange de terre offre une texture hétérogène composée également de pierrailles et gravillons, mais dont la solidité doit certainement beaucoup à son fort dosage en chaux; l'épaisseur du mur oscille entre 1,20 et 1,30 m, tandis que la hauteur de banchée ne dépasse pas 0,70 m (*Fig. 4*). La hauteur du mur nous est inconnue en raison de

4 D'après une lettre du capitaine De Ataïde, une petite troupe menée par le comtador a fait 2 ou 3 voyages qui n'ont pas suffi à ramener le blé resté dans les silos. Après plusieurs tractations avec les Arabes des 'Abda pour s'occuper de la tâche de transporter à Safi ces grains, le site a pu fournir aux portugais environ 200 charges de chameau de céréales. Cf. *S.I.H.M.*, op. cit., p. 750-51 et 754.

l'état arasé des superstructures. Or, sur le côté est du site, le mur a été conservé sur une bonne partie de son élévation avant de s'écrouler dernièrement (Fig. 5). D'après les blocs de *tâbiya* qui gisent encore au pied du mur, la hauteur dépasserait les 4 m (6 banchées au minimum).

Les tours d'angles assurent par leur forme relativement saillante une bonne vision depuis le site vers les quatre côtés du territoire. De petites dimensions, ces tours carrées vides de l'intérieur disposeraient d'un ou de plusieurs niveaux d'étages. L'accès à ces tours devait se faire par des éléments en bois qui leur étaient adossées car aucun vestige n'atteste l'existence d'escaliers construits.

Un fossé large de 11,5 à 13 m selon l'endroit, sépare sur deux côtés, l'enceinte principale en *tâbiya* d'une seconde muraille bâtie en pierre (D). Le fossé est de toute vraisemblance le résultat des travaux de creusement qu'exige l'extraction du matériau nécessaire pour la construction de la muraille en terre. Le second mur d'enceinte, offre un aspect plus massif avec une épaisseur de 3,60 m. La technique de construction adoptée pour ce mur est celle du blocage interne, où une fourrure de pierre et de mortier est coulée entre deux parements maçonnés. Il s'agit ici d'un mur de moellons d'une petite ou moyenne taille (Fig. 6), liés par un mortier solide à base de chaux. Ce mur accuse un petit fruit qui a pour raison d'accroître la stabilité de ses assises de base.

En dehors de l'espace fortifié perché au sommet du plateau, le site de Banî Mâguir renferme d'autres vestiges archéologiques. Le flanc est de la hauteur est occupé dans son extrémité nord par un cimetière, tandis que sa partie sud est "criblée" de dizaines de silos qui offrent généralement un plan piriforme mais qui occupent parfois des cavités naturelles ou taillées dans le sol calcaire qui constitue le substrat rocheux du site. Sur les pentes sud de la colline se trouve également un nombre important de silos qui sont néanmoins

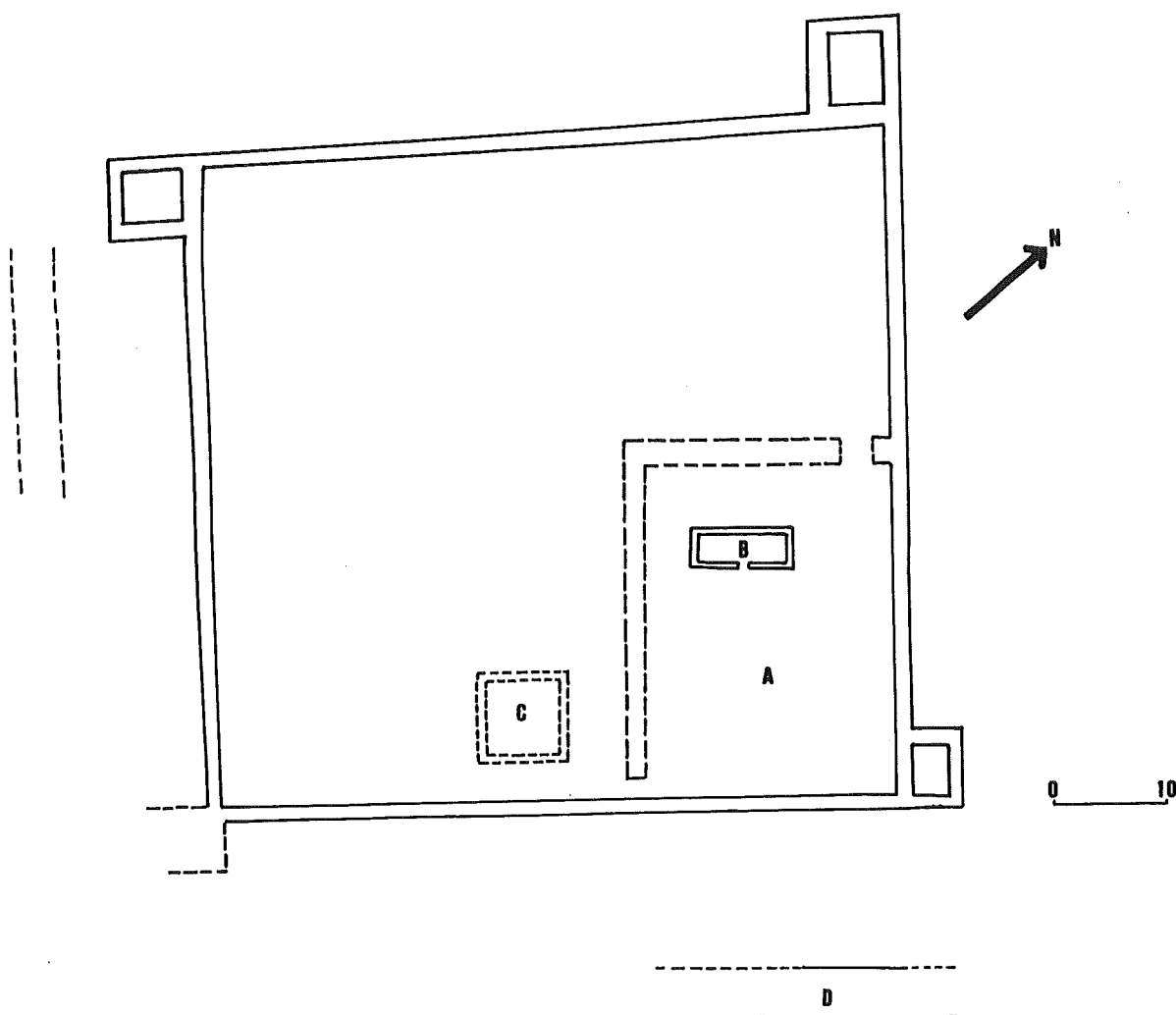


Fig. 3. Plan du site fortifié de Banî Mâguir.

accompagnés de vestiges de structures construites généralement en pierre. Ces restes limités aux seules premières arases de murs ont souvent des plans quadrangulaires (Fig. 7). Le matériau qui a servi à l'élévation de ces bâtiments a été extrait des bancs de calcaire blanc qui affleurent notamment en contrebas de la colline.

Enfin, il faut signaler que sur l'extrémité sud du sommet de la hauteur, se trouve actuellement une *zâwiya* autour du mausolée d'un des saints de la tribu, dont nous ignorons à quelle époque il vivait. Cet établissement est doté aussi d'une mosquée dont l'aspect grossier (construction massive, salle de prière voûtée) en suggère l'ancienneté. Il n'est pas écarté qu'elle soit contemporaine au reste des vestiges même si rien ne le prouve pour le moment.

L'état des vestiges décrits nous permet de tracer un premier plan hypothétique de l'organisation intérieure du site. Ainsi, l'élément fortifié qui surplombe la colline, étant dépourvu de toute trace d'habitation et doté uniquement d'un réduit intérieur pourrait s'agir d'une enceinte-refuge liée directement à une zone d'habitat (sur la partie sud) où abondent les ruines de constructions, tandis qu'une troisième zone vouée à l'ensilage des grains a été placée sur le côté est, difficilement accessible et probablement plus favorable géologiquement à la conservation des céréales.



Fig. 4. Détail de la construction en *tâbiya* de la tour nord-est de l'enceinte.

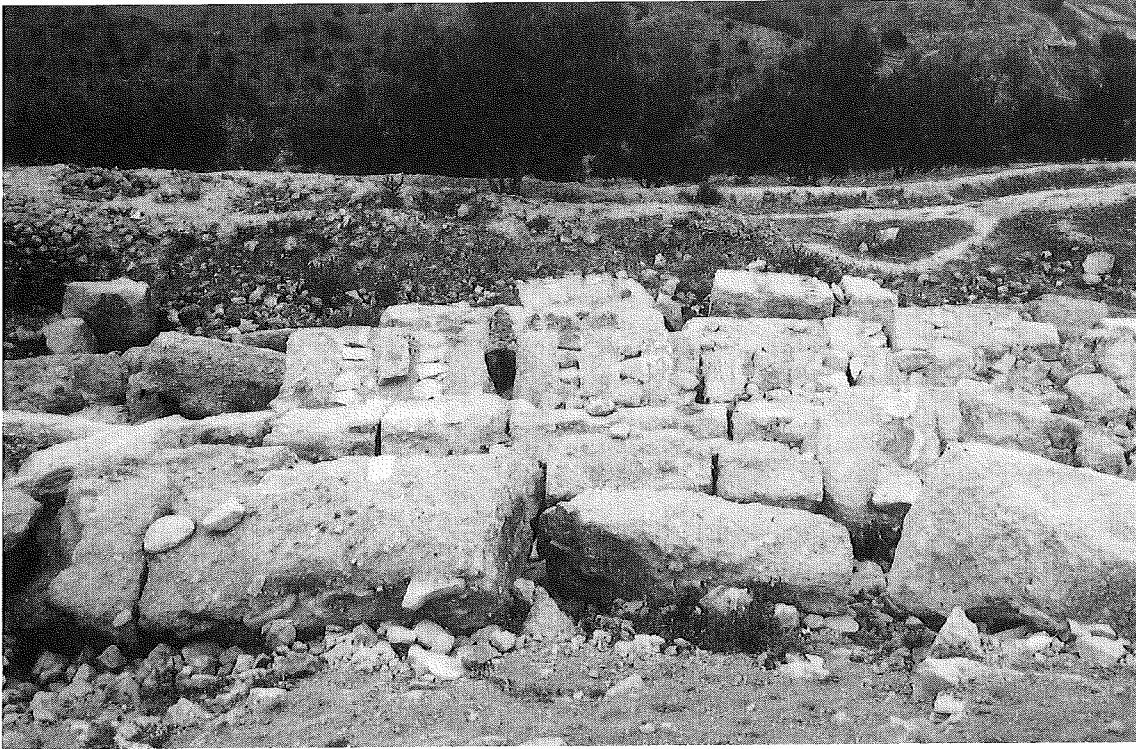


Fig. 5. Le mur est de l'enceinte après son écroulement.

Le site d'Agûz

Au sud de Safi, le site d'Agûz se trouve à quelques trois km en amont de l'embouchure de l'Oued Tansîft (Fig. 2). Le relief du territoire est marqué par le contraste entre les deux rives du fleuve: les falaises de la rive nord, encaissées par des ravins creusés par l'écoulement de cours d'eau temporaires, dominent la plaine étendue sur la rive sud. L'état actuel des conditions naturelles ne reflète pas l'environnement médiéval: la déforestation massive des dernières décennies a accéléré le processus de désertification qui se manifeste par l'abondance des formations dunaires dans les environs. La possibilité de naviguer dans l'oued Tansîft suppose que son débit, aujourd'hui insignifiant, était plus fort à l'époque médiévale; de même, son accessibilité depuis l'océan atlantique, rendue malaisée par son ensablement, serait naguère plus facile.

Ce fut al-Bakrî, géographe andalou du 11^{ème} siècle, qui cita le premier le site d'Agûz en énumérant les ports et les comptoirs de la façade atlantique du Maroc. En le qualifiant de *ribât*, il rapporte qu'Agûz était le débouché maritime de la ville d'Aghmât (Al-Bakrî 1965, 86). L'auteur anonyme d'al-Istibgâr précise l'origine tribale de ce site portuaire en le rattachant aux Hartnâna (ou Ratnâna), fraction de la tribu Ragrâga (Anonyme 1985, 207). Chez al-Tâdilî, auteur du recueil hagiographique al-Tashawuf, le même toponyme désigne une *qarya*, dotée d'une grande mosquée et gouvernée par un *'amil*, un représentant du pouvoir almohade (Ibn al-Zayyât al-Tâdilî 1984, 355). L'aspect portuaire du site commence à s'éclipser à partir de la 2^{ème} moitié du 12^{ème} siècle à cause du rôle désormais croissant du port de Safi, plus favorisé par les conditions naturelles et aussi par la place prise par Marrakech, dont il est le port, et qui a détrôné Aghmât de son rang de capitale. Mais Agûz semble conserver néanmoins une faible activité maritime, puisqu'on le retrouve au 16^{ème} siècle lié par des relations commerciales avec l'agglomération voisine de Taql'ît située au nord du pays Hâha (J. L. l'Africain, *op. cit.*, 75-76). Et c'était justement cette fonction maritime qui a conditionné le choix des occupants portugais pour asseoir, non loin de l'Agûz médiéval, un château destiné à servir de base pour les actions militaires entreprises contre les populations locales, tout en étant assuré de la possibilité d'un ravi-



Fig. 6. Le second mur d'enceinte, avec un parement en petit appareil irrégulier de moellons.

taillement continu par mer depuis la métropole⁵. L'intérêt stratégique de la zone ne devait pas uniquement à son rôle maritime, mais également à sa place primordiale dans les mouvements des populations locales. Le Tansîft constituait un jalon spatial important dans le paysage rural de la région dont il représentait une limite, perméable certes, avec les autres contrées du Sud marocain d'où déferlaient des vagues successives d'arrivants. Les 'Abda en étaient les derniers, et dans leur marche vers le nord, l'embouchure du fleuve était une étape, probablement déterminante, dans leur processus de sédentarisation. Les archives portugaises nous apprennent à ce propos que les 'Abda avaient déjà, au début de l'occupation, l'habitude de venir emmagasiner leurs céréales à Agûz (*S.I.H.M.* 1934, 672).

L'enquête archéologique ne permet malheureusement pas, dans l'état actuel des recherches, de saisir les différents aspects de l'organisation de ce village. Aucun vestige d'un habitat permanent n'a pu être identifié, tandis qu'un site fortifié a été étudié.

⁵ Les projets et les agissements des portugais ne nous intéressent point ici. Nous référons à l'étude de B. Rosenberger, qui étant toujours d'une grande actualité, nous éclaire en détails sur le projet d'installer des bases militaires à Agûz et à Skiât (en pays Chiadma), pour entamer une période d'intervention directe après la mort de Yahya Uta'fuit qui menait, à leur faveur, des actions de répressions et de razzias contre les populations du territoire de Safi. Cf. *B. Rosenberger (1967)*.

C'est à B. Rosenberger que revient le mérite d'avoir localisé le site d'Agûz. En s'intéressant à l'histoire des structures économiques du Maroc, le chercheur a étudié le site en tant que port médiéval. Perché au-dessus d'une falaise surplombant le cours de l'Oued Tansift, le site occupe la pointe sud-est de l'éperon. C'est là qu'on peut distinguer une enceinte quasi rectangulaire (27,5 à 28 m pour les petits côtés; environ 47 m. pour les grands côtés) en pierre (*Fig. 8*). Cet espace serait divisé en deux parties inégales par un mur en pierre dont les traces d'éboulement ne sont visibles que partiellement. Quelques bâtiments rectangulaires auraient existés dans les deux parties de l'enceinte, desquels on distingue toujours le local (A) qui vient s'appuyer sur le mur est. De même, les bouches de quelques silos, aujourd'hui entièrement comblés, sont toujours visibles.

B. Rosenberger note l'existence de relevées de terre qui prolongent les murs de l'enceinte sur des dizaines de mètres. Il les identifie, non sans marquer bien des réserves, comme étant les restes de murs de *tâbiya*. Le mur de l'enceinte est presque totalement réduit à un état de ruines; seule une partie est conservée à l'angle sud-est du site. D'une épaisseur avoisinant 0,80 m. ce mur est construit en moellons de dimensions moyennes (*Fig. 9*). Des assises régulières en constituent les parements alors que la masse du mur est formée d'un mortier de chaux résistant qui est coulé selon la technique du blocage décrite auparavant.

En tenant compte de son aspect morphologique et du contexte du peuplement médiéval de la région, ce site présenté uniquement comme une sorte d'entrepôt faisant partie des aménagements du port d'Agûz, serait vraisemblablement un refuge dont la fonction défensive ne mettrait pas en cause son rôle dans l'activité portuaire de l'embouchure. L'origine tribale de cette escale, bien attestée par les textes, renforce le bien-fondé de cette hypothèse.

Non loin d'Agûz, on a pu localiser les vestiges d'un autre site fortifié qui offre des caractéristiques semblables (*Fig. 10*). Il s'agit également d'une enceinte en pierre de forme quadrangulaire, cantonnée de deux tours d'angle. Elle est dotée d'un réduit intérieur occupé uniquement par une citerne et quelques silos. La tradition orale rattache ce site à un certain Ya'lâ Ibn Maslîn le fondateur présumé de *ribât* Shâkir (*Al-Tâdilî* 1984, 52). Il faut signaler enfin, l'existence sur la côte de l'Atlantique à quelques centaines de mètres de la rive sud de Tansift, des traces d'un campement nomade. Sur l'étendue occupée jadis par les tentes ne subsistent actuellement que des tessons de céramique culinaire qui n'apportent malheureusement pas des possibilités de datation, surtout à cause de l'absence totale de toute étude typologique sur la céramique de la région en particulier et de tout le Sud marocain en général.



Fig. 7. Traces de constructions, probablement de bâtiments domestiques, sur le flanc sud du site de Banf Mâguir.

Dispersion et regroupement de l'habitat: la place de la fortification

L'état actuel de nos connaissances sur les deux sites étudiés reste assez lacunaire pour permettre une vision exhaustive des phénomènes de l'habitat. Pourtant il nous est possible d'en tracer les grandes lignes tout en mettant en évidence l'originalité d'un mode d'organisation qui concilie les deux formes, dispersée et regroupée, de l'habitat rural.

L'étude "extensive" des vestiges ainsi que les mentions textuelles affirment la place du site fortifié comme un élément de regroupement de l'habitat de la tribu des Banî Mâguir. Ce regroupement s'effectue d'abord par la présence d'une zone d'habitat et d'ensilage dans la proximité immédiate de l'enceinte-refuge, où la population pourrait se réfugier en cas de danger avec ses biens et même y résider dans des constructions de fortune (tentes, cabanes en matériaux légers) si ce danger dure longtemps. Mais le rôle centrifuge de la fortification dépasse le simple regroupement spatial de l'habitat pour s'identifier à un rôle plus important qui naît de la nature même de l'organisation de la société rurale médiévale au Maroc. Celle-ci répond à un mode d'organisation tribal où le caractère segmentaire favorise l'éclatement du groupe tribal en fractions et clans tout en maintenant sa cohésion interne basée sur un lien de parenté fictif ou réel. Les segments du groupe communautaire produisent ainsi une forme d'habitat dont la dispersion territoriale, relativement limitée, est compensée par une unité identitaire qui se manifeste notamment par une gestion plus ou moins commune des moyens de subsistance (travaux agricoles, répartition des ressources hydrauliques) et des stratégies de défense. L'aménagement d'un espace refuge servant également de grenier commun pour les différentes fractions d'un groupe tribal concrétise la projection du modèle de la structure communautaire sur le mode d'organisation de l'infrastructure de l'habitat.

L'image du site des Banî Mâguir telle qu'elle apparaît dans nos sources historiques corrobore certaines de nos hypothèses. Le traité d'impôt portugais mentionné ci-dessus parle des Banî Mâguir comme une entité regroupant quatre hameaux dont il cite les noms (al-Khamîs, Angga, Âît Hammi, et Benicofre?) -

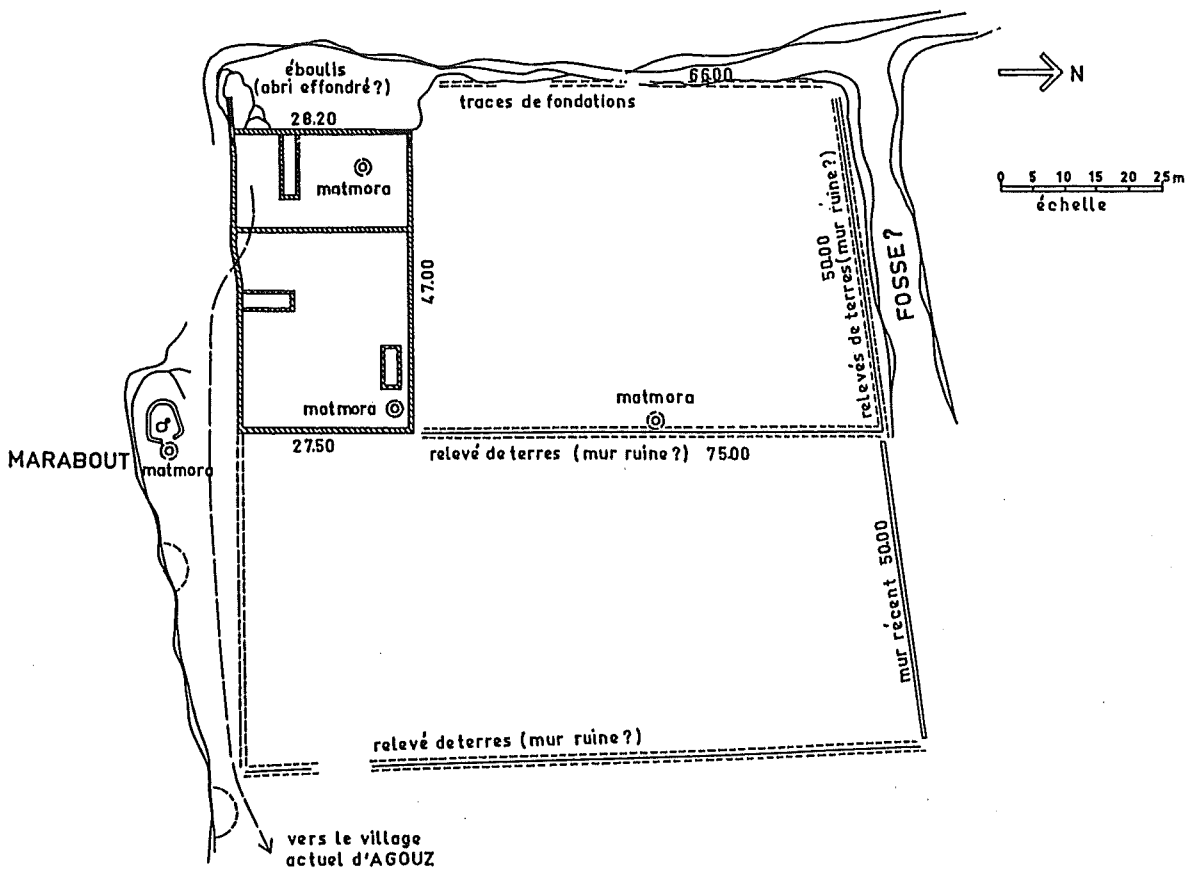


Fig. 8. Plan du site fortifié d'Agûz, d'après B. Rosenberger 1967.



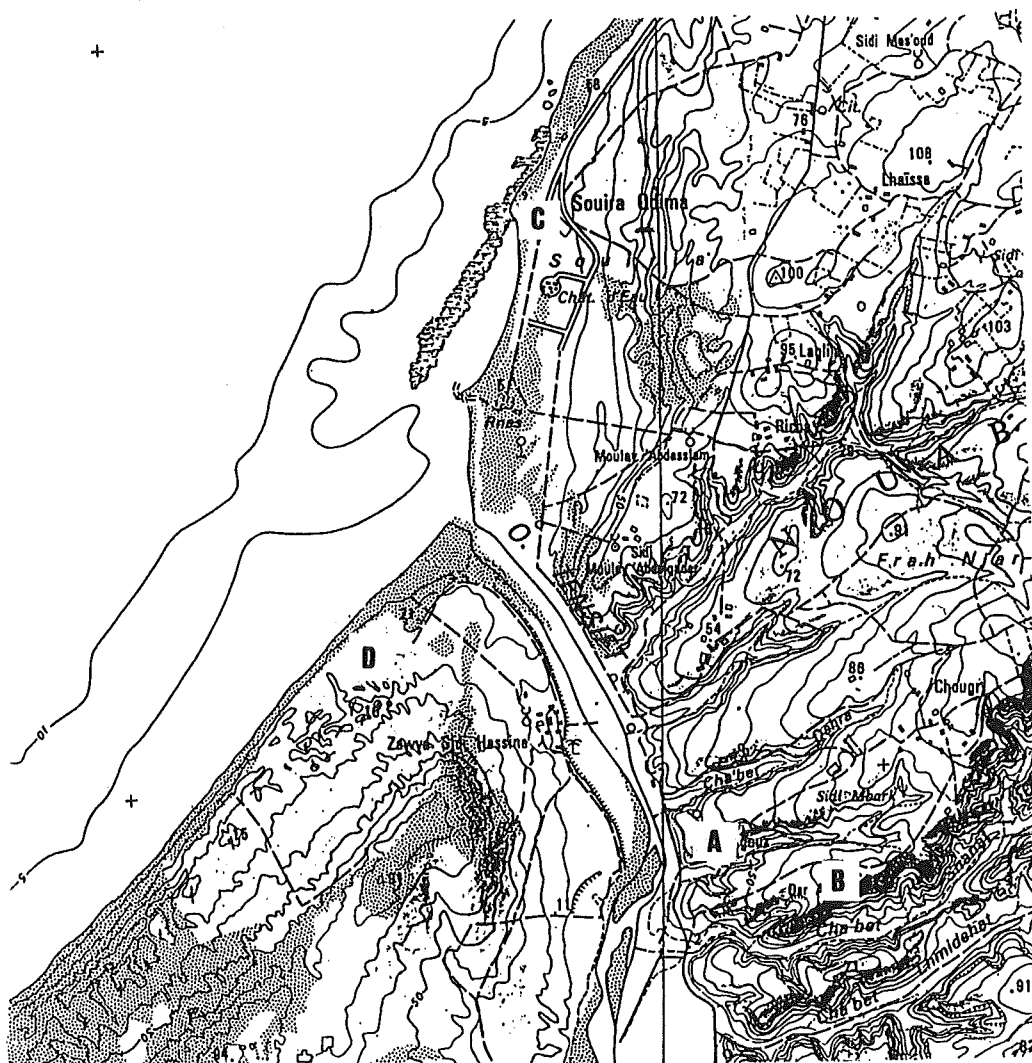
Fig. 9. Tronçon sud du mur d'enceinte du site d'Agûz.

(Bouchareb 1984, 495-496). Marmol, en parlant de la montagne des Banî Mâguir, indique qu'elle est constituée de quelques villages et d'un seul château (Marmol 1768, 115). Quant à certaines correspondances du capitaine portugais de Safi, on parle de Banî Mâguir sans préciser tel ou tel hameau ou son château, ce qui induit une reconnaissance tacite de l'unité structurelle de l'habitat de cette communauté rurale.

De riches informations relatives au site et au territoire d'Agûz apparaissent en filigrane dans les différentes sources annalistiques et archivistiques, essentiellement portugaises. On apprend ainsi que le toponyme "Agûz" s'applique désormais, du moins au 16^{ème} siècle, à un grand territoire et non pas à un site unique et bien délimité. En effet, la clause du registre d'impôts portugais relative à Agûz concerne également trois châteaux dont les noms ne figurent malheureusement pas dans le texte (Bouchareb 1984, 497-498). S'il nous reste à identifier ces châteaux et préciser leurs aspects morphologiques et fonctionnels, il serait notoire de remarquer que ces sites fortifiés semblent être des éléments constitutifs d'une même communauté villageoise, dont des représentants ont donné leur accord sur l'acte d'impôt. Il s'agit bien ici également d'un habitat vraisemblablement très dispersé d'où la multitude des points fortifiés qui sont une marque d'un acte de regroupement et d'unité de la communauté des habitants. Or, il s'avère intéressant de noter que d'après le même document portugais, les habitants d'Agûz ne sont pas désignés par un patronyme de genre tribal ou clanique, comme ce fut le cas pour les Banî Mâguir. Le mode d'organisation du village d'Agûz au 16^{ème} n'apparaît pas directement comme une transposition spatiale du modèle segmentaire qui aurait caractérisé la structure de la tribu marocaine. Cet état attesté serait une survivance d'une paléo-organisation calquée sur la forme d'un prototype de tribu segmentaire, plutôt qu'un fruit d'une organisation qui transgresse les limites du fait tribal et qui serait une forme d'adaptation du peuplement aux exigences naturelles et aux potentialités économiques du terroir.

Cet état de fait semble se retrouver ailleurs au Maroc. Dans l'Anti Atlas sub-actuel, à l'exception de certaines agglomérations du type qsuriens qui offrent un aspect monolithique, la plupart des villages, chez les Ammeln en l'occurrence, sont un groupement de hameaux. L'exemple du village d'Oumesnat, chez les *taqbilt* des Afella Wassif, est composé de deux parties nettement séparées, dont chacune est liée à deux hameaux satellites. L'unité du village se manifestait d'une manière flagrante dans l'existence d'une seule *gmâ'a* (conseil communautaire) pour tous ses quartiers constitutifs (Adam 1950, 326). Robert Montagne dans son étude sur "les républiques berbères,, du sud marocain, considère le groupe villageois comme l'unité sociale la plus élémentaire dans une hiérarchie que couronne la grande confédération intertribale. A la notion de village

coïncide le terme *muda'*, dont l'origine arabe signifie "endroit". Cette unité, qui peut regrouper plusieurs hameaux dispersés mais proches l'un de l'autre ou tout simplement un seul gros bourg, implique la présence de certaines institutions notamment une assemblée des habitants (*gmâ'a*), une grande mosquée (*masgid gâmi'*) et éventuellement un grenier collectif fortifié (*Montagne 1930, 151-152*). Chez les Seksawa, dans le Haut Atlas occidental, Jacques Berque note l'aspect éclaté de l'habitat rural qui ne met pas en cause l'étroite unité du village qui "s'émiette en petits morceaux sur tout le canton". Or, il constate "l'indifférence de l'habi-



- A- Le site fortifié d'Agûz.
- B- Le site fortifié de ribât Ya'la
- C- Le château portugais de 1521
- D- Traces d'un campement nomade

D'après la carte topographique de Souira Qdima (1/50 000)

Fig. 10. Vestiges archéologiques de l'embouchure du Tansift.

tat quant aux structures sociales et à l'ordre agraire" tout en insistant sur la place du lieu de culte comme point de solidarité de la communauté, surtout avec l'extrême rareté des greniers fortifiés dans cette zone (J. Berque 1978, 31-34).

En al-Andalus, en l'occurrence dans la Levante, l'habitat rural musulman s'est révélé d'une morphologie semblable. Des noyaux d'habitat éclatés constituaient une seule communauté dont la nature tribale est bien trahie par l'aspect souvent clanique de la toponymie. Or, cette structure sociale ne serait pas la seule responsable de ce mode d'organisation et on peut y voir aussi une réponse à la nécessité de s'adapter au terroir, notamment aux réseaux de canaux d'irrigation et aux différents types d'exploitation agricole. Cet habitat éclaté était généralement associé à une structure castrale qui peut prendre les formes les plus diverses (A. Bazzana 1992, 315-319).

Fortification et réserves alimentaires

Les deux exemples présentés ont permis de mettre en valeur le rôle du point fortifié comme une concrétisation de l'unité plutôt abstraite du groupe villageois. Cette fonction défensive s'accompagnait également de celle du grenier qui, dans le contexte d'une économie de subsistance, faisait de la défense des ressources alimentaires un besoin aussi vital que la préservation des âmes. C'est ainsi que le site fortifié de Banî Mâguir comportait les réserves céréalières des habitants de la tribu, tandis qu'à Agûz c'était aux arabes des 'Abda, tribu semi-nomade alors en cours de sédentarisation, qu'étaient destinés les silos du site, et probablement de son territoire.

Il serait intéressant de noter l'existence au 16^{ème} siècle, en même temps que nos deux sites, de nombreux exemples de fortifications rurales assurant également la fonction de réserves collectives. Non loin de Safi, on apprend qu'à l'extérieur du site de Miat Bîr (Cent puits), "il y a de nombreux silos où les habitants avaient coutume d'entreposer leurs grains". Et il semble que l'abondance de ces silos fut à l'origine du toponyme (J. L. l'Africain 1970, 122-123). La localité de Tasgdâlt (littéralement forteresse) au pays Hâha, servait de grenier pour les habitants des campagnes voisines qui craignaient les razzias de tribus arabes (*ibid.*, 79). Or, si l'insécurité ambiante était propice à l'apparition de ce type de réserves plutôt chez les sédentaires, les populations nomades ou semi-nomades en faisaient également usage pour garder leur mobilité, en s'impliquant ainsi dans un système d'échanges avec leurs voisins sédentaires. Outre l'exemple d'Agûz, on connaît d'autres cas grâce notamment au récit de Jean Léon l'Africain. On apprend en effet que la localité de Tegeget dans la plaine de Tâdla était une "sorte de village où un certain nombre d'Arabes entreposent leurs grains et dont les habitants sont les gardiens de ces grains" (*ibid.*, 163).

Dans le Gharb, autre région caractérisée par la présence de tribus arabes en cours de sédentarisation, le site d'Al-Gum'a avait des silos pour les grains des Arabes du voisinage (*ibid.*, 251).

Cette image reçue de l'inévitable dichotomie presque biologique entre nomades et sédentaires, véhiculée par des thèses colonialistes⁶, est également démentie par la complexité des relations entretenues par ces groupes dans les confins sahariens du sud-est marocain. Les sédentaires des qsur de Figuig ne se contentaient pas de la garde des céréales des nomades mais intervenaient comme associés ayant droit à une part du bénéfice. Mais souvent en contrepartie du service rendu, les nomades s'engageaient à veiller sur la sécurité du territoire en vertu d'un accord de protection (*r'âya*), comme ce fut le cas, notamment au 19^{ème} siècle, dans la vallée de Dra (Michel 1997, t. I, 224-225). Il ressort donc que l'acquisition de points fixes polyvalents servant d'aire d'ensilage et de lieu de retranchement était un besoin vital pour les populations sédentaires et nomades quelle que soient les natures des rapports de force entre les deux communautés.

L'existence de ce type de réserves collectives, encore très mal connues, est à mettre en relation avec les *igoudâr* (sing. *agadîr*), greniers fortifiés du Sud marocain composés d'un regroupement, selon des plans très divers, de cases servant de réserves individuelles et gérés collectivement par les lois du droit coutumier. Ces

⁶ Ce sujet était abondamment traité par la littérature ethnographique et historique colonialiste. Cet esprit atteint son paroxysme dans l'œuvre d'E. F. Gauthier qui, en se basant sur Ibn Khaldûn, fait de "l'éternelle" lutte entre nomades et sédentaires le moteur de toute l'histoire maghrébine. Voir également les réponses judicieuses d'A. Laroui (1970).

deux sortes de réserves, nées dans un contexte général semblable, ont pris des formes différentes au gré des spécificités des traditions architecturales des régions, leurs particularités historiques, socio-politiques et écologiques.

L'originalité de l'habitat nomade

La relation attestée entre le site d'Agûz et la tribu arabe des 'Abda qui faisait de ce refuge, un grenier où elle avait coutume d'ensiler ses récoltes céréalières, nous incite à se poser la question de la nature de cet habitat nomade. S'agit-il d'une forme regroupée ou dispersée de l'habitat?

En effet, de part son mode de production, la vie nomade est marquée, par nature, par la dispersion. "Ces peuples ensauvagés, disait Ibn Khaldûn en parlant des nomades bédouins, n'ont pas de pays (*watan*) pour s'y fixer, pas d'endroit pour s'établir. Tous lieux leur sont les mêmes" (*Ibn Khaldûn 1997, 224*). C'est en effet une forme inéluctable pour s'adapter à un écosystème où la concentration de la production pastorale est condamnée par des conditions climatiques extrêmes. Les milieux arides offrent généralement un couvert végétal très lâche et d'un rendement fourrager faible, ce qui favorise la dissémination du bétail dans l'espace. La rareté des points d'eau serait également un facteur déterminant qui empêche la concentration des campements. La dispersion demeure, enfin, une solution pour préserver l'équilibre entre l'homme et son environnement écologique en évitant une surexploitation des ressources naturelles (*Masanov 1990, 193-203*).

Cette règle presque générale ne s'applique pas à toutes les formes du nomadisme. Dans des zones marginales par rapport aux grandes aires centrales de l'activité nomade, des conditions naturelles plus clémentes supposent un changement dans les particularités du mode de production. Ainsi l'élevage, tout en gardant sa place de choix, n'est plus l'activité exclusive des populations qui peuvent pratiquer l'agriculture dans le cadre d'une économie plus complexe qu'on s'accorde à appeler semi-nomade. C'est justement ce dernier genre de vie nomade qui aurait caractérisé les tribus arabes fraîchement installées au 15^{ème} siècle dans la région de Safi et parmi lesquelles comptaient les 'Abda. Fixés grossièrement au sud du Tansîft, les 'Abda ne semblent pas perdre leur mobilité puisqu'ils ne cessaient pas de parcourir de larges espaces du territoire de Safi lors de l'intensification des actions militaires portugaises dans la région, en arrivant même jusqu'aux monts de Banî Mâguir. Cette mobilité était certainement facilitée par leur mode d'habitat, la tente, et qu'ils gardaient jusqu'à la période subactuelle.

Dispersé dans le temps et dans l'espace, l'habitat nomade garde néanmoins une certaine forme grégaire. Le campement nomade, notamment dans la région de Safi au 16^{ème} siècle, traduit une volonté incontestable de regroupement. On estimait qu'un campement (*douar*) avait un nombre de tentes qui oscille de 50 ou 60 à une centaine d'unités. Les 'Abda et leurs voisins al-Gharbiya comptaient environ 200 douars (*De Gois 1937, 104-105*). On peut voir dans ce choix une protection contre le climat d'insécurité qui régnait dans la région, mais il serait également une marque des transformations qu'impliquent la phase de transition entre un mode de vie typiquement nomade, et une vie sédentaire dans un milieu relativement dense.

Conclusion

L'étude des fortifications rurales s'avère donc très utile pour la compréhension des formes de dispersion et de regroupement de l'habitat dans la région. Le point fortifié, généralement d'origine communautaire, constituait un centre de regroupement stratégique d'un habitat très souvent éclaté. Cet éclatement, fonctionnel ou généalogique, était certainement bien compensé par la forte soudure qu'engendre le fait tribal. Néanmoins, d'autres pistes restent à explorer pour nous éclairer sur les différents facteurs du regroupement et de l'éclate-

ment de l'habitat dans le paysage rural marocain. Il est question notamment du rôle indubitablement important de l'institution religieuse: c'est ainsi que l'étude de l'emplacement des mosquées du vendredi, dont la construction requiert la présence d'un nombre minimum d'habitants, pourrait nous aider à comprendre les formes de l'adaptation de l'habitat à des exigences, cette fois-ci d'ordre moral et religieux.

*FORTIFICATION AND FORMS OF SETTLEMENT:
TWO CASES FROM SAFI'S REGION (MOROCCO)*

The presence of a network of rural communities fortified sites was an important structure of the occupation of the landscape of Safi's region. This castral network, which had appeared since the 11th century, has been intensified at the end of medieval era with the establishment of arab tribes. The portuguese occupation in the 16th century, caused the desertion and the destruction of the major part of this rural fortifications.

The two sites presented in this paper throw light upon the originality of this type of settlement organisation, in which both exist dispersed and nucleated forms. The fortified sites of Banî Mâguir and Agûz, serving both as refuge and also for the ensilage of crops, were used by tribal groups living around in dispersed nomadic or sedentary settlements. Our two cases offer an exemple of the complexity of the relationship between nucleated and dispersed forms of settlements, and also allow us to understand some of the aspects of contacts between nomadic and sedentary groups in medieval Morocco.

*BEFESTIGUNGSANLAGEN UND SIEDLUNGSFORMEN:
ZWEI BEISPIELE AUS SAFI (MAROKKO)*

Bibliographie

Les sources arabes

- Anonyme 1985: Al-istibsâr fi 'agâib al-amsâr. Casablanca.*
Al-Bakrî 1965: Al-masâlik wa al-mamâlik. Paris.
Ibn Khaldûn 1997: Discours sur l'Histoire universelle. Al-Muqaddîma, trad. V. Monteil.
Ibn al-Khatîb 1985: Nufâdat al-girâb fi 'ulâlat al-ightirâb. Casablanca.
Ibn al-Zayyât al-Tâdîlî 1984: Al-tashawuf ilâ rigâl al-tasawuf. Rabat.

Les sources étrangères

- l'Africain, J. L. 1980: Description de l'Afrique, trad. d'A. Epaulard, t. I. Paris.*
De Gols, D. 1937: Les portugais au Maroc de 1495 à 1521, trad. de R. Ricard. Rabat.
Marmol, L. C. 1768: De l'Afrique, trad. de N.P. d'Ablancourt. Paris.
S.I.H.M. 1934: Les Sources Inédites de l'Histoire du Maroc, série Portugal, t. I, Paris.

Les références

- Adam, A. 1950: "La maison et le village dans quelques tribus de l'Anti-Atlas", Hespéris, t. XXXVII, 289-362*
Bazzana, A. 1992: Maisons de l'Andalus. Habitat médiéval et structures du peuplement dans l'Espagne orientale. Madrid.
Berque, J. 1978: Structures sociales du haut-atlas, Paris. (1^{ère} éd. 1955).
Bouchareb, A. 1984: Dukkâla wa al-isti'mâr al-burtughâlî. Casablanca.
Laroui, A. 1970: Histoire du Maghreb. Paris.
Masanov, N. E. 1990: "La dispersion comme loi générale de l'activité de la société nomade", Nomades et sédentaires en Asie Centrale. Apports de l'archéologie et de l'ethnographie. Paris, 193-203
Michel, A. 1997: Une économie de subsistance. Le Maroc précolonial. Le Caire.
Montagne, R. 1930: Les Berbères et le Makhzen dans le sud du Maroc.
Rosenberger, B. 1967: "Note sur Kouz, un ancien port à l'embouchure de l'Oued Tensift", Hésperis-Tamuda, vol. VIII, 23-66.